



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DOSSIER DE PRESSE

# LES RISQUES NATURELS 03 au 08 février 2025

### LES RISQUES NATURELS

**971** Soyons prêts au quotidien !

**03-08  
fév.  
2025**

#### Semaine **SISMIK**

La semaine sismik se tiendra désormais en février pour commémorer le séisme de 1843

#### PROGRAMME

<b>SENSIBILISATION DES ÉLÈVES</b> Actions de sensibilisation dans les établissements scolaires.	<b>ADMINISTRATIONS</b> Sensibilisation des services sur le risque sismique via une conférence et des ateliers.
<b>FORMATION</b> Valorisation du réseau éducatif EDUSEIS (ressources en sismologie pour le second degré).	<b>SITE DE LA DEAL - PAGE DÉDIÉE</b> <a href="#">Pour la visionner, cliquez ici !</a>

#### Sensibilisation Inondations

**LES INONDATIONS C'EST TOUTE L'ANNÉE**

**À VENIR**  
Journée de sensibilisation inondations.  
Campagne médias pluies intenses et inondations.

Ne prenez pas votre voiture.	Ne vous déplacez pas à pied.
N'allez pas chercher vos enfants à l'école.	Mettez-vous en hauteur.

## RÉSUMÉ

Service de la communication interministérielle  
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr

Rue Lardenoy 97100 BASSE-TERRE  
Tél. : 05.90.99.39.00

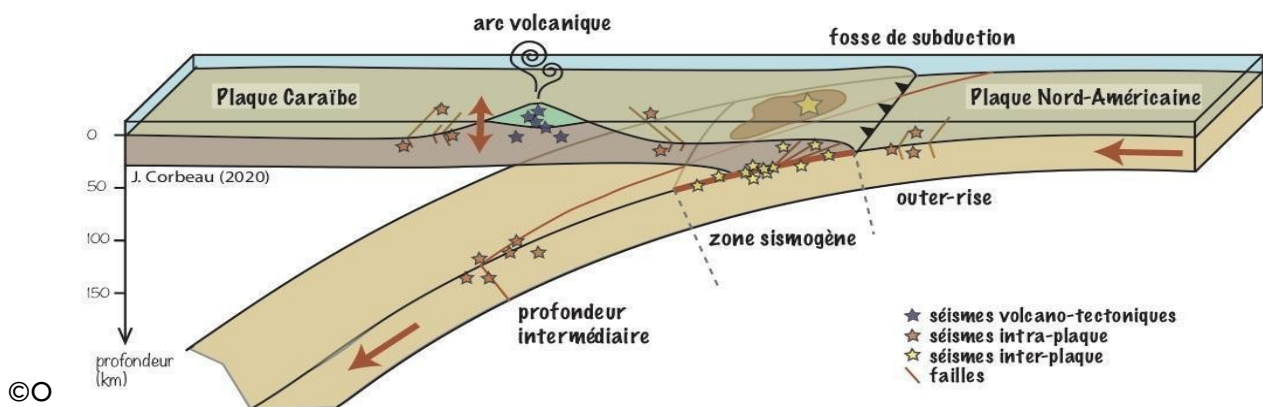
Dans le cadre du plan séisme Antilles, la DEAL organise la semaine SISMIK, dédiée à la prévention du risque sismique en Guadeloupe.

La semaine SISMIK qui jusque-là se tenait au mois de novembre, se tiendra dorénavant au mois de février, date anniversaire du séisme majeur de 1843.

Pour cette édition 2025, un risque pouvant en cacher un autre, des actions de sensibilisation face au risque d'inondation auront également lieu.

## LA GUADELOUPE ZONE À RISQUE

### I. LE RISQUE SISMIQUE



La Guadeloupe est avant tout située au-dessus d'une zone de subduction. La plaque plongeante Amérique et la plaque Caraïbe sur laquelle se trouve la Guadeloupe contiennent de nombreuses failles, ou réseaux de failles, qui sont les lieux de déclenchement des séismes. La subduction a pour conséquence de générer des contraintes gigantesques principalement localisées :

- A l'interface entre les deux plaques. C'est dans cette zone que se produisent les séismes dit de subduction, qui sont les plus destructeurs enregistrés dans la zone (8 février 1848 en Guadeloupe). Les séismes de subduction sont potentiellement tsunamigènes.
- D'autres séismes proviennent de ruptures de la plaque plongeante après qu'elle soit entrée en subduction, et ont lieu à des profondeurs intermédiaires aux alentours de 100 à 180 km de profondeur. Les séismes générés dans cet intervalle de profondeur ne sont pas capables de générer de tsunami. Cependant, ils peuvent être destructeurs comme le prouve le séisme de magnitude 7.4 du 29 novembre 2007 au large de la Martinique.
- D'autres encore, plus superficiels et souvent de magnitudes faibles, résultent de la déformation de la plaque Caraïbe, ou Amérique avant son entrée en subduction. Les failles associées à cette déformation génèrent des séismes potentiellement destructeurs et tsunamigènes (Séisme des Saintes en 2004).

Les objectifs du plan séisme Antilles sont de :

- Réduire la vulnérabilité du bâti existant, par des opérations de renforcement parasismique ou de reconstruction. Différents types de bâtiments sont concernés, en particulier les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées), les centres du SDIS et les logements sociaux ;

- Accompagner les acteurs de l'aménagement et de la construction chargés de réduire la vulnérabilité du bâti, ce qui passe notamment par la formation des professionnels du bâtiment aux règles de construction parasismique ;
- Sensibiliser la population aux risques sismiques et tsunami et de préparer le territoire à la gestion de crise ;
- Améliorer la connaissance de l'aléa, de la vulnérabilité et du risque.

Ce plan implique l'État, mais également les collectivités territoriales, dont l'engagement est indispensable à la réussite des différents objectifs. De nombreux acteurs interviennent par ailleurs à différents titres : organismes scientifiques, rectorat, SDIS, bailleurs sociaux, associations...

Avec l'adoption du Plan séisme Antilles 3 (2021-2027) signé par tous les ministres concernés et collectivités impliqués dans son élaboration, l'objectif est de dynamiser la mise en œuvre du Plan séisme Antilles, en accélérant les travaux sur le bâti, en informant et en formant davantage pour la mise en sécurité du plus grand nombre.

Instaurée en Guadeloupe en 2008, la Semaine SISMIC a pour objectif de développer une réelle culture du risque sur le territoire, en mobilisant la population autour d'événements en lien avec le risque sismique de façon annuelle.

Du 03 au 08 février 2025, des événements et actions de prévention face au risque sismique sont organisés.

Ces actions seront complétées par la diffusion de supports de sensibilisation sur les réseaux sociaux et le site internet de la DEAL (<https://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/la-semaine-sismik-2025-a4658.html>) et de la Préfecture et via nos Médias locaux.

## ➔ PUBLIC SCOLAIRE

### Sensibilisation des élèves

Des actions de sensibilisation seront organisées dans les établissements scolaires.

### Formation des enseignants

Valorisation du réseau éducatif de stations sismiques EDUSEIS (ressources en sismologie pour le second degré) mis en oeuvre par l'Observatoire Educatif Méditerranéen (EduMed), piloté par le Laboratoire GEOAZUR.

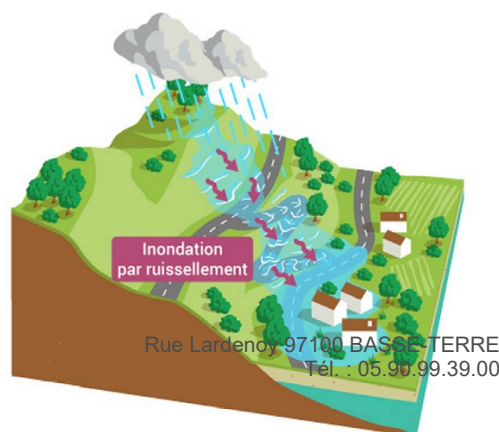
## ➔ ADMINISTRATIONS

Sensibilisation des services sur le risque sismique.

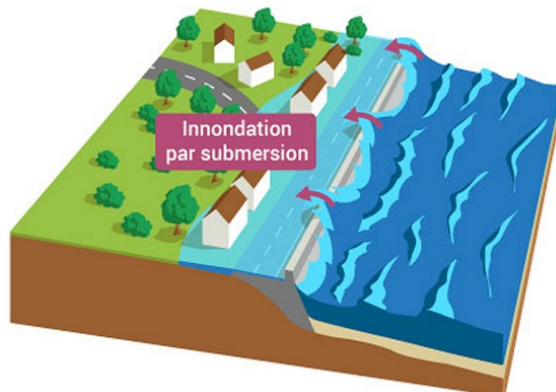
## II. UN AUTRE RISQUE NATUREL PEUT NOUS IMPACTER TOUTE L'ANNÉE, L'INONDATION !



Service de la communication interministérielle  
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr



Rue Lardency 97100 BASSE-TERRE  
Tél. : 05.90.99.39.00



©Eaufrance

Des pluies intenses et inondations ont lieu chaque année en Guadeloupe.

Ces dernières années et notamment l'année 2022 ont été marquées par de nombreux épisodes de pluies intenses, qui ont entraîné des montées des eaux, ainsi que des inondations soudaines et localisées, en dehors des épisodes de tempête et cyclone.

Ces phénomènes de pluies intenses sont des précipitations qui apportent sur une courte durée une importante quantité d'eau. Cette quantité peut égaler localement celle reçue d'habitude en un mois, voire en plusieurs mois, et provoquer des inondations.

Ces épisodes d'inondations peuvent être difficiles à anticiper. **Il est important d'avoir de bons réflexes et d'être à l'écoute des consignes des autorités.**

En amont et pour plus de sérénité, il est recommandé de préparer un kit d'urgence et de le placer dans un endroit facile d'accès. Il s'agit d'un kit qui permettra de vivre de manière autonome durant trois jours. Il doit être adapté à vos besoins.

En cas de montée brutale des eaux, il est important de ne pas se déplacer, ni à pied ni en voiture, et de se réfugier en hauteur si possible. Les gestes suivants peuvent vous sauver la vie :

- Suivre les consignes des autorités données *via* la radio, les réseaux sociaux, etc. ;
- Ne pas se déplacer à pied ;
- Ne pas prendre sa voiture ;
- Se mettre en hauteur ;
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école (sauf consignes des autorités) ;
- Rester sur son lieu de travail ;
- S'éloigner des cours d'eau et des ravines ;
- Ne pas franchir de gué ;
- Et ne pas se mettre en danger pour ses animaux.

**Même hors épisode cyclonique, les pluies intenses donnant lieu à des inondations soudaines sont dangereuses. Ensemble, ayons les bons réflexes.**

Pour la semaine **du 03 au 08 février 2025**, des ateliers seront proposés dans un premier temps aux administrations :

- une boîte à risque,
- des scénarios de réalité virtuelle,
- une maquette inondation.

En 2025, le lancement de la campagne « pluies intenses et inondations » sera accompagné par une journée de sensibilisation.

Retrouvez l'ensemble des informations sur : [pluie-inondations.gouv.fr](http://pluie-inondations.gouv.fr)